

Image not found or type unknown



Diffamation public ou non public : facebook

Par **maxime7500**, le **11/01/2009** à **12:00**

Bonjour tout le monde!. J'ai appris il y a quelque temps qu'une personne avait mis une photo sur son album photo facebook et qu'il a eu quelques commentaires insultant cette même personne. Et j'aurais voulu savoir si facebook est un lieu public ou non public? Seul les amis de cette personne pouvait voir cela. Et de plus la personne insulté avait accepter auparavant la demande d'ajout d'amis. Si il risque quelque chose? merci d'avance.